

Sujet : [INTERNET] Plans pluriannuels de restauration et d'entretien des rivières sur le territoire de Chartres métropole

De : > arnaud cnearno (par Internet)

Date : 16/10/2019 20:38

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint certains points relevés suite a la lecture de votre dossier.

Cordialement

Arnaud JEHANNET

— Pièces jointes : —

riviere eure et loir 2.pdf

2,7 Mo



Madame, Monsieur,

Suite à la lecture du dossier d'enquête sur la restauration des rivières sur chartres métropole certains points restent à éclaircir :

L'association Cercle Nautique de la Beauce (CNB) dont je suis le président dispense des activités voile légère sur le plan d'eau de Saint-Georges-sur-Eure depuis 1964. En complément de ces activités le CNB propose également aux particuliers comme aux groupes scolaires des ballades en canoë sur les cours d'eau voisins. Historiquement 4 parcours étaient proposés :

- ❖ Parcours 1 : Aller-retour Saint-Georges-sur-Eure au départ en amont du moulin d'Andrevilliers.
- ❖ Parcours 2 : Aller-retour Berneuse au départ en amont du moulin d'Andrevilliers.
- ❖ Parcours 3 : aller-retour le Pont-Tranchefetu au départ en aval du moulin d'Andrevilliers.
- ❖ Parcours 4 : Boucle départ en aval du moulin d'Andrevilliers et retour via un bras de l'Eure par la Taye.

Les 3 premiers parcours ne peuvent plus être proposés depuis plusieurs années soit par manque d'eau (même hors période de sécheresse) soit par abondance de végétation branches et arbres en travers du lit de la rivière.

Le quatrième parcours a été rebaptisé le parcours « koh-klanta » la descente de l'Eure se fait aisément jusqu' au moulin de la taye. La remontée du bras nord vers le plan d'eau est différente. A certains moments une odeur nauséabonde apparaît en bas de la Taye en aval du pont de chemin de fer sur environ 100m. A ces périodes l'eau devient marron et les poissons flottent sur le dos !

Nous avons également sollicité la mairie pour qu'elle prenne contact auprès du propriétaire riverain tailler les arbres qui empêchent le passage des embarcations sur le bras entre le pont de chemin de fer de la Taye (votre point R2.90 Carte 15 TR05) au vannage du plan d'eau (votre point R2.86 Carte 15 TR05) en vain car cette portion ne serait pas référencée comme cours d'eau au cadastre.

Le passage ne se fait plus dans le cours d'eau, mais dans le pré côté sud entre les barbelés.

Les locations de canoës représentent une activité non négligeable pour notre association. Il devient urgent d'intervenir si nous voulons maintenir de type d'activité car la baisse de fréquentation sur ces dernières années est estimée à environ 75%.

Etant usager des cours d'eau avec la pratique de canoë sur l'Eure : Vous mentionnez la mise en place de « zones de franchissement pour poisson » sur certains ouvrages.

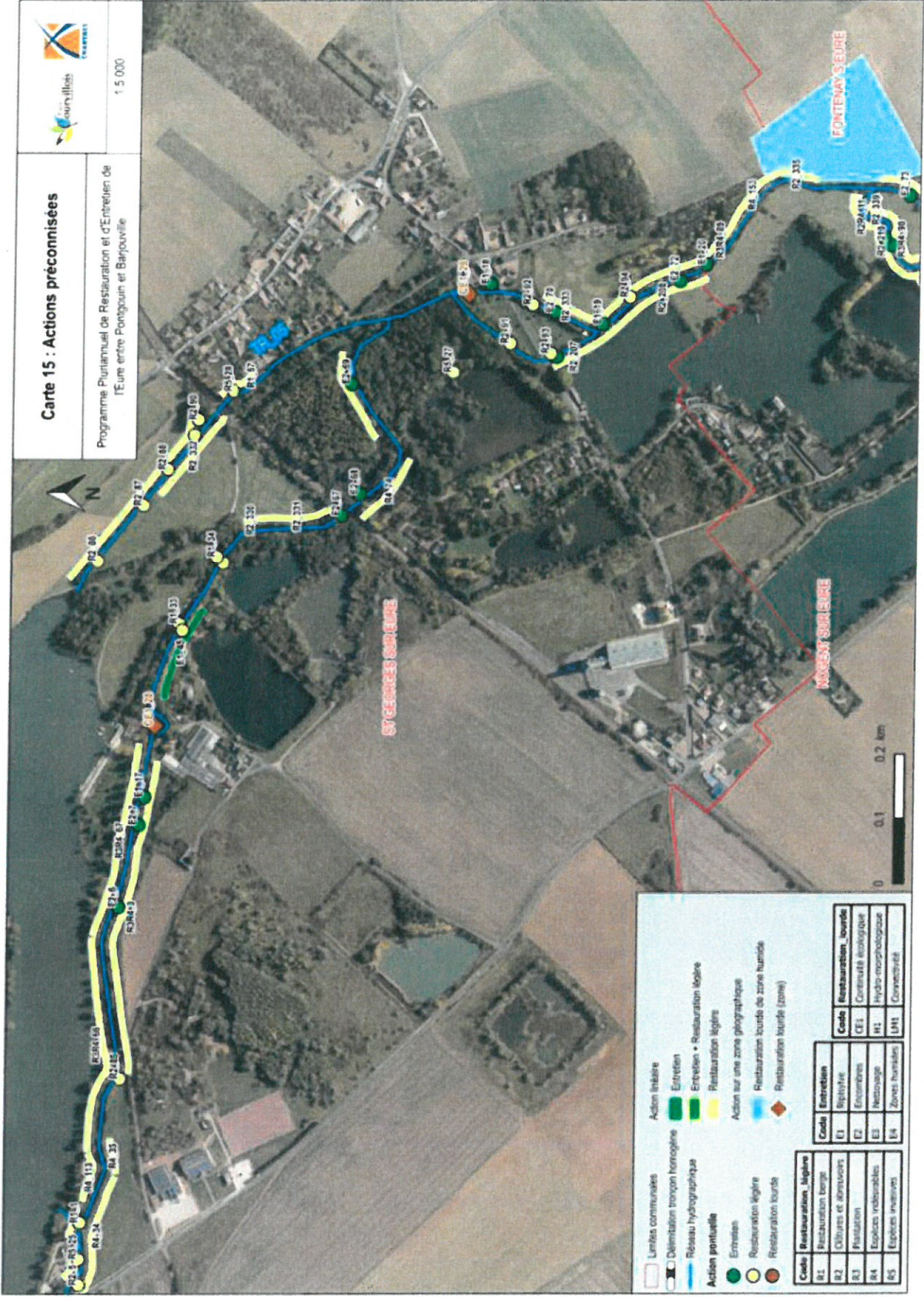
Certains propriétaires de moulin empêchent le débarquement pour franchir leur vannages par la pose de grillage et de barbelés. Avez-vous dans votre projet un objectif de mise en place de passe à embarcations de loisirs ?

Vous mentionnez le creusement de seuil sur certains ouvrages :

Cette opération ne va-t-elle pas aboutir à une baisse significative de la hauteur d'eau présente dans le lit de la rivière ? Certaines portions de l'Eure présentent des hauts fonds affleurants la surface sur la largeur du lit alors que sur d'autres portions le fond se situe sous largement plus de 1 mètre d'eau.

Votre étude porte sur les rivières de tu territoire de Chartres métropole L'Eure, la Voise et la Roguenette :

Je ne trouve pas votre étude concernant la portion de l'Eure sur la commune de Maintenon.



Limites communales	Action linéaire	Entretien	Restauration légère	Restauration lourde
Délimitation tronçon homogène	Entretien	Entretien + Restauration légère	Restauration légère	Restauration lourde
Réseau hydrographique	Action sur une zone géographique	Restauration légère	Restauration lourde de zone humide	Restauration lourde (zone)
Action ponctuelle	Entretien	Restauration légère	Restauration lourde	
Coude	Restauration légère	Restauration forte	Entretien	Restauration lourde
R1	R1	E1	CE1	
R2	R2	E2	CE2	
R3	R3	E3	H1	
R4	R4	E4	U1	
R5	R5			



Photo prise de la sortie du plan d'eau de Saint Georges



Photo prise votre point R2 86



Photo prise sur l'Eure entre le moulin d'Andrevilliers et la Taye



Photo prise sur l'Eure entre le moulin d'Andrevilliers et la Taye

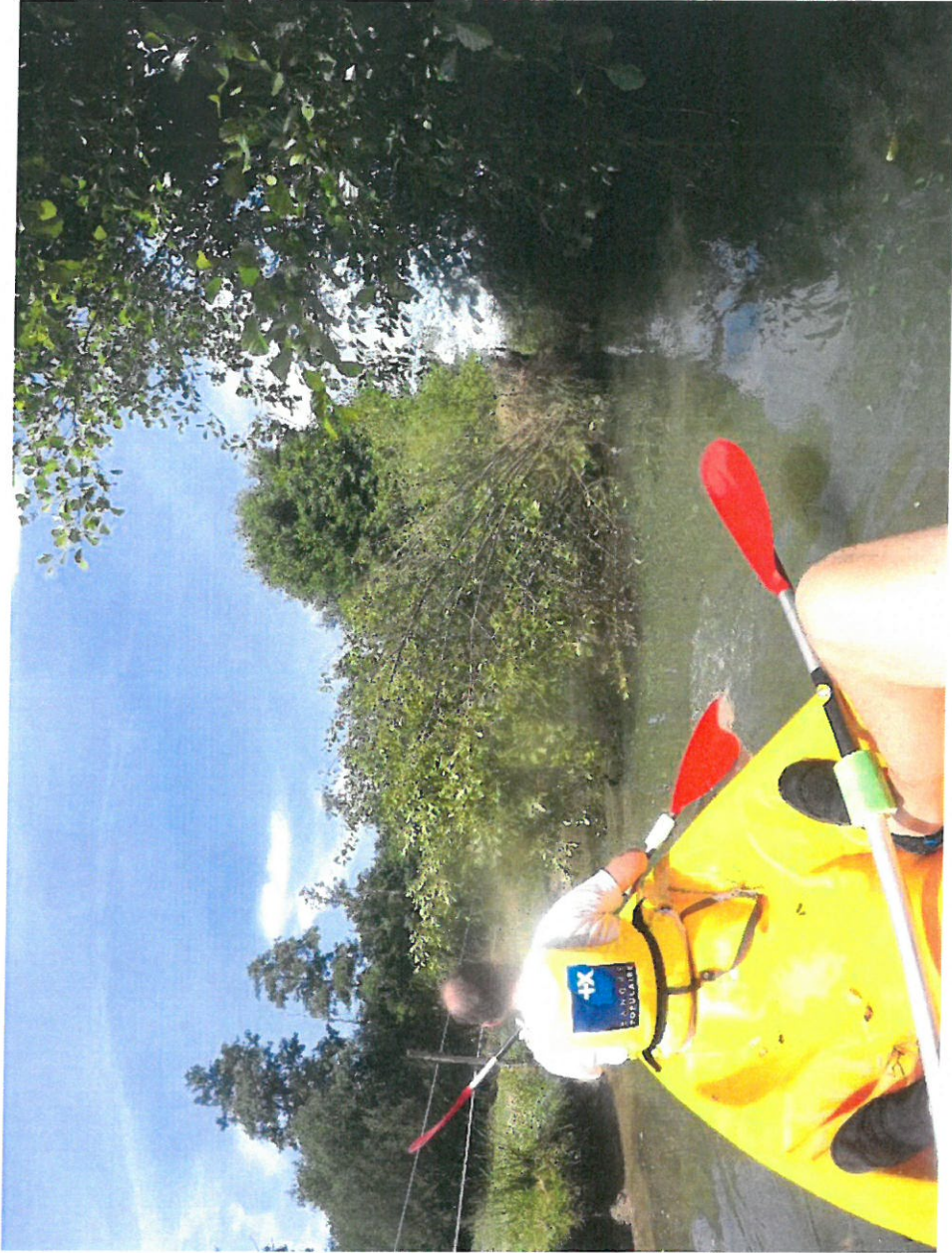


Photo prise entre votre point R2 86 et R2 87



Photo prise entre votre point R2 86 et R2 87

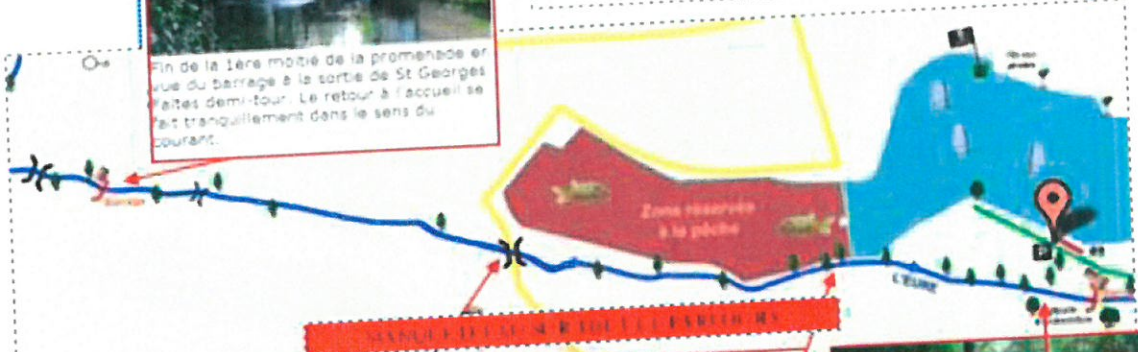
Aller-retour vers St Georges sur Eure (3km- 1h)

15 SAMU
17 Police Gendarmerie
18 Pompiers
112 Toutes urgences

CERCLE NAUTIQUE DE LA BEAUCE : 02 37 26 71 24



Fin de la 1ère moitié de la promenade en vue du barrage à la sortie de St Georges faites demi-tour. Le retour à l'accueil se fait tranquillement dans le sens du courant.



Entrée dans le village d'une manière inhabituelle

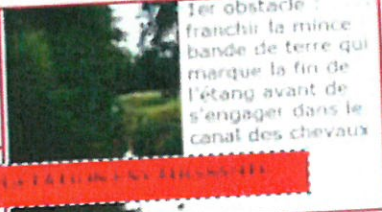


Vous remontez la rivière en longeant l'étang



Départ sur l'Eure depuis le moulin d'Andrevilliers (à côté de la base)

Boucle aller-retour vers la Taye (2,5km -1h)



1er obstacle : franchir la mince bande de terre qui marque la fin de l'étang avant de s'engager dans le canal des chevaux



Arrivée au moulin d'Andrevilliers Portage de 60m pour rentrer à la base. Venez chercher une des petites remorques pour ne pas peiner

Prenez à gauche pour remonter l'Eure

Decouvrez un petit lavoir sur votre gauche.

Le moulin de la Taye. Faites demi-tour.



Photo prise entre Saint Georges sur Eure et le moulin d'Andrevilliers - zones de hauts fonds



Photo prise entre Saint Georges sur Eure et le moulin d'Andrevilliers - zones de hauts fonds